

PRÉSIDENTIELLES



DÉCRYPTAGE
5 min
CHRONO

POLITIQUE ÉDUCATIVE

RÉALISATION :
SECTIONS SNUipp-FSU 25, 64, 72
+ SECTEUR NATIONAL DU SNUipp-FSU

Liste des candidat·es telle qu'établie par le Conseil constitutionnel et publiée au Journal officiel - source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045309532>

<p>NATHALIE</p> <p>ARTHAUD</p>	<h3>PAS D'INDICATION DANS LE PROGRAMME</h3>			
<p>FABIEN</p> <p>ROUSSEL</p>	<p>Garantie du droit à la scolarité à 2 ans 27H de classe / semaine 15 max en TPS 20 max en classe 12 max en EP</p>	<p>Développement des structures d'accueil (IME, ITEP, SEGPA) Rénovation et construction de locaux et d'équipements</p>		
<p>EMMANUEL</p> <p>MACRON</p>	<p>Donner plus de marge de manœuvre aux directeurs d'école et chefs d'établissement Organiser une conférence, déclinée sur tout le territoire et réunissant tous les acteurs éducatifs, pour trouver des "solutions éducatives" adaptées à chaque territoire</p>	<p>Rendre transparentes les données d'évaluation des établissements scolaires</p>		
<p>JEAN</p> <p>LASSALLE</p>	<p>Nommer une majorité d'enseignants au sein du Conseil supérieur des programmes Création de collectifs de suivi pédagogique Repérage des troubles dès la maternelle</p>	<p>Renforcement des RASED Multiplication des ULIS</p>		
<p>MARINE</p> <p>LE PEN</p>	<p>Supprimer la bureaucratie pour libérer des moyens financiers Elaborer un plan d'urgence éducative pour les Outre-mer Fin de l'éducation prioritaire Uniforme jusqu'au collège et vidéosurveillance généralisée Suppression des allocations en cas d'absentéisme</p>			
<p>ÉRIC</p> <p>ZEMMOUR</p>	<p>Créer un ministère de l'Instruction publique Rétablissement du certificat d'études à la fin du primaire et fin du collège unique Instaurer le port de la blouse Suspendre les allocations familiales des parents d'élèves perturbateurs ou absenteïstes</p>			
<p>JEAN-LUC</p> <p>MÉLENCHON</p>	<p>Gratuité cantine, transport, sorties scolaires, activités périscolaires, manuels et fournitures Nouvelle carte scolaire mettant fin à la ségrégation scolaire (+ intégration du privé)</p>	<p>Plan d'urgence de rénovation des bâtiments scolaires Développer des partenariats avec les mouvements pédagogiques agréés Refonder les instances de l'EN pour</p>	<p>les rendre représentatives et démocratiques Abrogation du concordat en Alsace-Lorraine et des statuts spécifiques de l'outre mer Plan de construction</p>	<p>d'établissements dans les déserts scolaires Interdire le financement de projets par des entreprises du CAC 40 Abrogation de la loi RILHAC</p>
<p>ANNE</p> <p>HIDALGO</p>	<p>Déployer de nouvelles pédagogies ouvertes, inclusives et collaboratives Organisation d'états généraux de la pédagogie en 2022</p>	<p>Éducation prioritaire : élaborer, dans chaque département, un "plan mixité" (autour d'un collège), associant les autorités locales et les communautés éducatives</p>		
<p>YANNICK</p> <p>JADOT</p>	<p>Organiser une conférence du consensus Politique de mixité sociale et scolaire Redéfinir les relations hiérarchiques entre personnel et direction Reconnaissance des AESH comme membres des</p>	<p>équipes pédagogiques et éducatives Inclure l'enseignement privé dans la carte scolaire Service local de remplacement Réformer la carte scolaire en incluant</p>	<p>l'enseignement privé</p>	
<p>VALÉRIE</p> <p>PÉCRASSE</p>	<p>Créer dans les quartiers en difficultés des écoles publiques sous contrat (Etat, enseignants, parents d'élèves), sur le modèle des "charter schools" Déployer des brigades mobiles de sécurité dans les académies pour prévenir les violences Recrutement des équipes par les "chefs des futurs établissements publics sous contrat"</p>	<p>Confier aux directeurs d'écoles primaires ayant une taille suffisante un vrai rôle de chef d'établissement Transférer la médecine scolaire aux départements Créer un dédoublement des classes innovant avec deux enseignants présents dans la classe là où les besoins l'exigent. Ne fermer aucune école et aucune classe en milieu rural sans l'accord du maire</p>		
<p>PHILIPPE</p> <p>POUTOU</p>	<p>Maximum de 20 élèves/classe & 12 élèves/classe en Éducation Prioritaire Nationalisation sans indemnité ni rachat de l'école privé</p>			
<p>NICOLAS</p> <p>DUPONT-AIGNAN</p>	<p>Suspendre les allocations familiales des élèves non assidus ou coupables de harcèlement. Exclusion pour faits de violence et assurer la protection des personnels dans l'exercice de leur métier</p>	<p>Établissements spécialisés, en internat et avec mesures de sécurité renforcée pour les exclus définitifs. Obligation de dépôt de plainte par la hiérarchie si atteinte à un fonctionnaire par élève ou parent et droit de retrait renforcé si menace ou agression. Allocation de rentrée sous forme de bons d'achat. Possibilité port de l'uniforme</p>	<p>Interdiction de porter des signes religieux étendue aux accompagnant.es des activités organisées par les établissements, même à l'extérieur. Moyens supplémentaires aux territoires défavorisés. Moratoire sur les fermetures d'écoles en milieu rural</p>	